

ARCHÉOLOGIE
DE LA FRANCE
INFORMATIONS

ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia

Languedoc-Roussillon | 1996

Saint-Côme-et-Maruejols – Géoarchéologie à la Font de Robert

Claude Raynaud et Guilhem Fabre



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11878>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la culture

Référence électronique

Claude Raynaud et Guilhem Fabre, « Saint-Côme-et-Maruejols – Géoarchéologie à la Font de Robert », *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Languedoc-Roussillon, mis en ligne le 01 mars 2004, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/11878>

Ce document a été généré automatiquement le 1 mai 2019.

© Ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Saint-Côme-et-Maruejols – Géoarchéologie à la Font de Robert

Claude Raynaud et Guilhem Fabre

Date de l'opération : 1996 (SD)

Inventeur(s) : Raynaud Claude (CNRS) ; Fabre Guilhem (CNRS)

- 1 Des sondages ont été réalisés en juin 1996, l'un sur la berge du ruisseau de la Font de Robert, au pied occidental de l'*oppidum* de Mauressip, l'autre en bordure de la Carrière Vieille, itinéraire antique passant au nord du village de Saint-Côme. Ces travaux préalables étaient destinés à évaluer le potentiel documentaire en perspective d'un projet de plus longue haleine (Fig. n°1 : Situation de la Vaunage).
- 2 De 1994 à 1996, la première étape du programme d'étude de la Vaunage s'est attachée à établir une carte archéologique, en complétant les apports des découvertes anciennes par des prospections systématiques. Dans une seconde phase, il s'agit désormais de développer une étude géo-archéologique, grâce à des sondages destinés à mesurer les mutations environnementales liées à l'occupation humaine.

Cadre géographique

- 3 Sur le plan sitologique (site et situation), le secteur de Mauressip est l'un des plus favorables à l'implantation humaine dans l'espace vaunageol : défense, bonnes terres, eau, abri des vents dominants, ensoleillement, matériaux offrent les éléments primordiaux. Le relief, favorable lui aussi, présente trois des composantes majeures régionales, correspondant à celles d'un modelé de cuesta, dans la plus pure définition (Fig. n°2 : En Vaunage, le territoire de Saint-Côme : localisation des établissements antiques, de la voie et des sondages) :
 - au nord immédiat, on trouve un plateau (surface d'érosion à la topographie irrégulière) entre 180 et 200 m NGF environ , constitué de calcaires purs et argileux et de marnes du

Hauterivien inférieur, disposés en bancs concordants, d'épaisseurs décimétriques et affectés d'un pendage moyen nord de 25° ;

- au sud immédiat de la lèvre convexe du plateau, se développe sur une dénivellation d'un peu moins de 100 m un talus structural à degrés, un front de *cuesta* à pente générale moyenne de 25 %, constitué des mêmes formations que celles précédentes dans le haut, mais nettement plus marneuses dans les parties médiane et basale qui relèvent du valanginien. Le petit serre dissymétrique de MaureSSIP qui appartient à ces deux composantes constitue une butte-témoin monoclinale typique où, comme sur le talus, les nombreuses oppositions de faciès ont largement favorisé l'érosion fluvio-différentielle, gravitaire, mécanique et cryoclastique des pentes ;
- de la base du talus, bien soulignée par une rupture de pente, jusqu'au centre de la combe subséquente vaunageole, se développe une vaste et complexe topomorphographie de glacis.

- 4 Au niveau de la Font de Robert, sous MaureSSIP, il s'agit d'un petit glacis colluvial würmoholocène, nourri de clastoïdes carbonatés fins et grossiers azoïques issus du talus supérieur et déposés dans un contexte global d'aréolisation, temporairement actif actuellement, tout comme l'érosion linéaire du cours d'eau.
- 5 Outre l'aménagement en terrasse de culture sèche, d'exploitation diversifiée, on doit noter qu'une part non négligeable de l'accrétion sédimentaire observée sur les lieux a été directement induite par l'anthropisation, probablement dès l'âge du Fer, comme l'attestent les sondages géo-archéologiques. Ils révèlent également une très forte ubiquité lithostratigraphique dans les matériaux de calibre supradécimétrique utilisés ; plus de 97 % sont des calcaires purs et argileux d'origine proximale du valanginien et du Hauterivien.

Dynamique du peuplement local

- 6 Les enjeux historiques du projet tiennent dans le rythme du peuplement local. Autour de l'*oppidum* de MaureSSIP, la commune de Saint-Côme a fait l'objet d'une recherche systématique qui autorise une première synthèse sur les caractères et l'ampleur des phases d'occupation successives (Fig. n°3 : géomorphologique du secteur de MaureSSIP).
- 7 Le peuplement préhistorique demeure ténu à l'époque chasséenne (3400-2800 av. J.-C.), l'habitat se trouvant perché sur les reliefs encadrant la combe. Ainsi, on trouve l'établissement de Malecastel sur le plateau calcaire dominant le village de Saint-Côme (Roger, Jean-Marc. 1986.).
- 8 La période finale du Néolithique, la période Ferrières (2500-2200 av. J.-C.) est représentée dans la même proportion avec un seul habitat, cette fois en piémont sur le site de Fontaran, l'une des principales sources de Vaunage.
- 9 Vient ensuite, avec la période Fontbouisse (2300-1800 av. J.-C.), un sensible essor démographique se manifestant par la multiplication des points habités, principalement dans le sud de la Vaunage. La zone de MaureSSIP semble un peu à l'écart de ce processus, avec deux établissements seulement : Fontaran est toujours occupé, tandis qu'apparaît un site perché, la Cabane de Fabre sur le plateau (Roger, Jean-Marc. 1986.). L'âge du Bronze se caractérise, comme dans l'ensemble du Languedoc méditerranéen, par l'extrême faiblesse de l'occupation : notre zone semble alors déserte.
- 10 L'occupation du premier âge du Fer demeure centrée sur l'*oppidum* de MaureSSIP, occupé seulement à partir du V^e s. av. J.-C. À la transition du premier au second âge du Fer, on

trouve deux annexes agraires hors de l'*oppidum* de Mauressip (Coudelargues I, Escaramathe II), une nécropole à l'ouest de la colline, dans le quartier des Moureires et peut-être une autre à l'est, dans le quartier des Pradels. À partir de 200 av. J.-C., on observe une diffusion des établissements ruraux, au pied même de l'*oppidum* avec les établissements des Faissines et de l'enclos de Vaché II, ou dans un rayon d'un kilomètre (Cabrières II et enclos d'Ygon). Vu leur taille, ces établissements peuvent être considérés comme des fermes, entourées de petites annexes. l'*oppidum* de Mauressip regroupe bien l'essentiel de la population, mais la maîtrise du territoire exige l'implantation de fermes et d'annexes agraires, tant en plaine qu'en piémont.

- 11 À l'époque républicaine et augustéenne, ce réseau est remplacé par de nouveaux établissements : habitats et petites installations. Une seconde phase complète le dispositif au milieu du I^{er} s. apr. J.-C., en synchronie avec la grande vague de créations qui s'observe dans nombre de régions de la Narbonnaise. Pour l'essentiel, ce sont des installations modestes, liées aux travaux des champs ou au stockage, à l'exception de l'habitat des Plantades. Ces établissements se distribuent en piémont, comme le montre l'installation fouillée au Picaou (voir la chronique sur *Saint-Côme-et-Maruejols, le Picaou*).
- 12 La vague de créations de l'Antiquité tardive, bien attestée dans le reste de la Vaunage et dans la plaine littorale, semble atténuée sur le territoire de Saint-Côme. Seuls quelques établissements ont résisté au processus de concentration qui s'affirme dès le II^e s. Perdurent des établissements de taille moyenne, tandis que l'on compte une seule création, à Ardéjan au début du III^e s. Aux IV^e s. et V^e s., on recense quelques réoccupations et de rares créations, comme à Carlong V et à l'enclos de Vaché, au pied de l'*oppidum*. Une nouvelle fois, ces implantations s'opèrent essentiellement en piémont, tandis que la plaine semble peu fréquentée.
- 13 Ce choix est confirmé dans le haut Moyen Âge par le renforcement des établissements de l'enclos de Vaché, complété par l'habitat de Coudelargues IV, que plusieurs indices invitent à identifier comme la *villa Bruus* (mention au IX^e s.). Six cents mètres au sud, un autre pôle s'impose, également à partir d'un noyau antique, à Ardéjan (*villa Arderancum* au X^e s.). Dans le prolongement des établissements tardo-antiques qu'il pérennise, ce double pôle a contribué à grouper la population avant que ne s'opère le regroupement villageois autour de l'église Saint-Côme, probablement autour de l'an mil.

Présentation des sondages

- 14 Sur la berge de la rivière de la Font de Robert, nous avons pratiqué deux tranchées dans une parcelle où avaient été observés les vestiges d'un atelier de potier augustéen. La stratigraphie levée confirme l'ampleur des mutations depuis la première occupation du site de Mauressip, au début de l'âge du Fer. À cette époque, le paléosol est recoupé par plusieurs excavations (fossés ?), qui seront ensuite comblées par des dépotoirs d'habitat. La topographie accidentée de ces couches trahit ensuite une phase d'incision liée aux crues du cours d'eau voisin. Le début de la période d'occupation romaine met fin à cette érosion hydrique avec la construction d'un puissant mur parallèle au cours d'eau, soutenant un puissant remblai de 1,8 m à 2,3 m d'épaisseur, terrasse artificielle destinée à tenir le quartier bas de la bourgade hors des crues. En comparaison de cette ample mutation, les transformations post-antiques demeurent plus modestes avec une accumulation colluviale inférieure à 0,4 m de puissance. La déprise rurale et l'érosion en rendent compte.

Sondage de la parcelle 885

- 15 Partant du mur en pierre sèche soutenant la berge du ruisseau, nous avons (Fig. n°4 : Stratigraphie du sondage de la parcelle 885) une tranchée de 1 m de large, 12 m de long, sans atteindre le toit du valanginien en place, perpendiculairement au cours d'eau.
- 16 L'objectif initial, qui était de recouper l'ensemble de la terrasse, n'a pu être atteint à cause d'une abondante végétation.
- 17 Les unités de terrain (UT), sont identifiées selon la progression des recherches sur le terrain.
 - UT 1 : argile limoneuse beige clair, sans stratification (75 % à 80 %), avec 20 % à 25 % de clastoïdes plus grossiers calcaires ; nombreuses racines. Visible sur la berge de la rivière, sous le mur 11. Recoupée par la fondation du mur 10, cette unité constitue un dépôt colluvial non anthropisé, s'intercalant entre l'occupation de l'âge du Fer (UT 13 et 16, dont le contact n'a malheureusement pu être observé à cause de l'adduction d'eau contemporaine) et l'aménagement de la terrasse augustéenne. Puissance inconnue car la base n'a pu être atteinte.
 - UT 2 : limon argileux beige clair, très homogène (80 %) , incluant 20 % d'éléments de calcaires purs et argileux en vrac hétérométriques (du cm à 40 cm) ; nombreuses racines. Abondants matériaux archéologiques : moellons équarris, tuile, céramique. Buttant contre un gros mur de terrasse (mur 10), cette unité correspond à un épais remblai anthropique dont le mobilier peut être situé de façon imprécise au I^{er} s. av. J.-C. (A-Bét, A-Tar, Camp-A à rosette pour les éléments les plus récents. Puissance moyenne : 120 cm.
 - UT 3 : limon argileux homogène dont 80 % des grains sont calcaires, subémoussés et opaques, témoins d'un faible transport hydrique. Dépôt alluvio-colluvial colmatant un premier niveau d'incision de la terrasse gallo-romaine, après l'abandon de l'agglomération. Puis cette unité est arasée à son tour, comme les UT 4 et 9 dans la même série, par une reprise de l'incision des dépôts colluviaux après l'effondrement d'une partie du mur 11, à une date probablement postérieure à la déprise agricole du secteur. Puissance moyenne : 50 cm.
 - UT 4 : humus et litière brun foncé, peu décomposés, à fines calcaires, stock important de racines. Puissance moyenne : 3 cm à 5 cm.
 - UT 5 : lentille de dépôt alluvial, gravillons emballés dans un limon beige, accumulé au pied du mur 10, sur l'UT 1. Sa présence plaide en faveur de la maîtrise de l'écoulement à l'époque romaine, durant laquelle les processus du binôme dépôt-incision semblent stabilisés à un faible niveau. Puissance moyenne : 18 cm.
 - UT 6 : limon beige légèrement argileux, homogène, dépôt alluvial de crue précédant la dégradation de la terrasse gallo-romaine. Sous l'éboulis 7. Puissance moyenne : 25 cm.
 - UT 7 : effondrement partiel du mur 10, gros éclats et moellons de calcaires purs et argileux, emballés dans du limon brun, alluvio-colluvial. Puissance moyenne : 20 cm.
 - UT 8 : limon beige légèrement argileux, homogène, reprise du dépôt alluvial, achevant le colmatage du lit au pied de la terrasse gallo-romaine. Recoupé par la tranchée de construction du mur 11. Puissance moyenne : 20 cm.
 - UT 9 : complexe alluvio-colluvial beige clair, gravillons de calibre centimétrique subémoussé, en vrac, localement légèrement stratifiés, emballés dans des clastoïdes argilo-limoneux. Ce complexe prolonge la phase d'accrétion consécutive à l'incision de la terrasse gallo-romaine. Puissance moyenne : 18 cm.

- UT 10 : parement unique en appareil cyclopéen, sans liant, moellons de calcaires purs et argileux (dimensions moyennes 30 x 40 x 60 cm), la base n'a pu être dégagée pour des raisons de sécurité (proximité de l'adduction d'eau contemporaine). Les deux assises supérieures sont en petits moellons (10 x 20 x 25 cm) et semblent correspondre à une réfection de ce puissant mur de soutènement. Hauteur totale observée : 145 cm.
 - UT 11 : parement unique en petit appareil calcaire irrégulier, éclats non taillés et moellons de remploi du mur 10, sans liant. Soutènement de la berge du ruisseau, toujours en service mais en voie de destruction sous l'effet conjugué de la sape par le cours d'eau et du ruissellement sur la terrasse. Le profil tiré correspond à un tronçon mieux conservé, à 10 m au nord de la coupe.
 - UT 12 : non attribué.
 - UT 13 : limon argileux incluant de gros débris calcaires anguleux à subémoussés (1 cm à 10 cm), en vrac, couleur grise cendrée dominante ; traces de gley, notamment au contact de l'UT 14. Il comble deux fossés (ou deux chenaux d'érosion ?) creusés dans l'UT 15. Abondant mobilier archéologique : poteries, fragments de foyer, charbons de bois. Puissance moyenne : 40 cm à 100 cm Prélèvement anthracologique.
 - UT 14 : limon sablo-argileux à grains calcaires subémoussés de transport proximal (plus de 80 %), beige clair à grisâtre, le reste du stock est constitué de palets carbonatés peu émoussés à subémoussés, très friables, de calibre centimétrique ; il correspond au front d'altération du toit du substrat valanginien ; apparition d'une petite nappe phréatique drainée par le ruisseau et les sources karstiques de la Font de Robert. Puissance moyenne : 30 cm.
 - UT 15 : variation de faciès du toit valanginien altéré, même texture que UT 14 mais couleur grise cendrée plus marquée et palets moins abondants. Puissance moyenne : 30 cm Prélèvement malacologique.
 - UT 16 : dépôt argilo-limoneux gris à beige contenant de rares débris calcaires de taille centimétrique, anguleux à subanguleux, proche de l'UT 13 par sa texture, mais moins compact, avec de nombreuses fissures dénotant une pénétration racinaire antérieure au dépôt de l'UT 2. Abondant mobilier archéologique. Il signe d'abord la poursuite de la phase d'accumulation entamée avec l'UT 13, puis une inversion des processus avec incision des dépôts, atteignant l'UT 14 en fond d'incision, probablement une ancienne divagation du cours d'eau. Puissance moyenne : 45 cm Prélèvement malacologique.
- 18 L'ensemble des observations met en lumière d'importantes transformations du paysage au pied de l'*oppidum* de Maressip, sous l'effet conjugué de trois facteurs indissociables : l'érosion des versants, les fluctuations du cours d'eau, l'occupation humaine.
- 19 La première étape semble liée à l'installation d'une population initiale : il s'agit d'une phase d'altération et d'incision du substrat valanginien et de ses maigres dépôts sus-jacents par deux chenaux étroits entaillant la couche 15 sur près d'un mètre de profondeur. Le profil de ces creusements laisse envisager des fossés, mais l'observation est demeurée trop ponctuelle pour que l'on soit catégorique. En tout cas ces artefacts se trouvent colmatés par un premier niveau anthropisé dont le mobilier demeure difficile à dater entre le III^e s. av. J.-C. et le I^{er} s. av. J.-C. (UT 13). Le processus s'inverse par la suite avec une phase d'accrétion qui plaide pour une phase de mise en valeur des terres (UT 13 – UT 16). Ce matériau colluvial se trouve ensuite profondément incisé, ainsi que les marnes sous-jacentes, un nouveau processus marquant peut-être une phase plus humide et un déplacement du cours d'eau vers la colline. Intervient ensuite, au I^{er} s. avant notre ère, l'aménagement de la terrasse avec le mur 10 et le remblai 2, qui gomme la

topographie initiale en exhausant le sol de près de deux mètres. Le profil actuel est alors presque atteint, signe que les aléas ultérieurs n'affecteront pas l'équilibre de la terrasse basse. En effet, abandonné puis partiellement effondré, le mur gallo-romain se trouve relayé par la construction d'un nouveau mur, plus rustique, impossible à dater faute de mobilier archéologique, mais sans doute moderne. C'est dans ce dernier état que fonctionnent aujourd'hui le cours d'eau et les terrasses basses. Les courbes semi-log aux limites des faciès hyperboliques de décantation et paraboliques de transport des trois échantillons de clastoïdes fins analysés rendent bien compte de ces dynamiques spatio-temporelles à petites échelles.

Sondage de la parcelle 874

- 20 Deux cents mètres en aval du transect précédent, les berges du ruisseau sont toujours soutenues par deux murs en pierre sèche calcaire (murs 1 et 3). Un ressaut rocheux dans le valanginien, de 1,5 m de commandement moyen, est recouvert par une formation travertineuse actuelle, d'épaisseur centimétrique, qui a fossilisé une construction plus ancienne, le mur 2, sur lequel s'appuie le mur 1.
- 21 Un sondage de 5 m² a été réalisé sur la rive gauche.
- Mur 1 : le long de la rive droite, observé sur plus de 100 m ; petit appareil d'éclats de calcaire purs et argileux locaux, à parement irrégulier et sinueux, soutenant la berge en terrasse, mise en culture probablement jusqu'au milieu du XX^e s. Non fouillé.
 - Mur 2 : appareil plus massif, moellons calcaires de 0,3 m à 0,4 m en assises horizontales irrégulières, cimentées et partiellement masquées par le dépôt de travertin. La base du mur 1 repose dessus. Non fouillé.
 - Mur 3 : assises horizontales irrégulières, bâties en escalier avec un retrait de 0,1 m à 0,15 m à chaque assise, petits blocs de calcaires purs et argileux, grossièrement équarris ; le mur borde le cours d'eau puis tourne vers l'est et forme un redan, dégagé sur 1,3 m de largeur.
 - Mur 4 : un mètre en arrière du mur 3, mur de soutènement antérieur, de maçonnerie analogue au mur 10 du sondage 885 : appareil pseudo-cyclopéen de gros moellons calcaires équarris (0,4 m à 0,6 m), la base n'a été dégagée pour ne pas affaiblir la stabilité de la berge. Le sondage s'interrompt contre ce mur.
 - UT 5 : limon brun alluvio-colluvial, scellant une accumulation de moellons et de gros fragments de tuiles, de poches de dépotoir (mobilier très abondant et peu fragmenté) ; probablement niveau de dégradation de la terrasse lors de l'abandon du site, puis recoupé lors de la construction du mur 3. Le mobilier, homogène, se situe dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C.
- 22 L'interprétation de ce sondage demeure plus limitée que celle du précédent mais nous oriente dans la même direction : celle d'une phase majeure d'aménagement de la berge du ruisseau et du glacis au pied de Mauressip, autour du changement d'ère. L'unité 5 semble témoigner d'une intense occupation dans la seconde moitié du I^{er} s. apr. J.-C., puis d'un affaiblissement. Mais l'aspect ponctuel de l'observation interdit de trancher sur la suite du processus.

Lestrade

- 23 Le site de Maressip apparaît, sur la cartographie moderne, remarquablement situé au carrefour de deux voies à vocation régionale : le « chemin des Baraques de Fons au Pont de l'Hôpital », du nord au sud, et la « Carrière Vieille », ou encore « ancien chemin de Saint-Côme à Nîmes » dans le sens est-ouest (Parodi, Anne. 1987.).
- 24 Un réseau secondaire dense et bien ramifié se greffe sur ces deux axes majeurs, assurant au site-carrefour une position exceptionnelle dans les communications entre la plaine littorale, l'arrière-pays, les Cévennes, la ville de Nîmes et l'axe fluvial du Vidourle.
- 25 L'axe nord-sud, reliant la vallée du Gardon à la plaine entre Vistre et Vidourle et au littoral lagunaire, prend localement en Vaunage le nom de « carrière Poissonnière », puis dans la plaine celui de « chemin Vaunageol », qui en disent long sur son importance dans les échanges régionaux.
- 26 Dans l'axe est-ouest, plusieurs tronçons de chaussée antique ont été repérés au pied de la colline depuis le XIX^e s. :
- voie pavée de 5 m de largeur ; localisation inconnue (Blanchet, Adrien. 1941.) ;
 - voie pavée observée au sud de l'*oppidum* par M. Peyras (Pottrain, Annie. 1974.) ;
 - alignement de moellons calcaires posés de chant, sur une quinzaine de mètres, observé par Jean-Michel Pène en 1982, dans le chemin qui longe la rive droite du ruisseau de la Font de Robert en bordure du site ; cet alignement semble correspondre à la bordure d'une voie.
 - tronçon de voie pavée recoupant l'actuel chemin de la Fontaine de Robert (entre les parcelles 24 et 861), observé en 1986 par Jean-Michel Pène. La voie a été dégagée par le ravinement, dans sa largeur complète – environ 3,8 m – et sur un tronçon de 5 m de long. Les bords sont délimités par un rang de gros moellons de calcaire posés à plat, tandis que la chaussée est constituée de petits moellons calcaires posés de chant, perpendiculairement à l'axe de circulation.
- 27 Hormis le premier, non localisé, les trois tronçons de voie s'alignent le long du « chemin de la Fontaine de Robert à Saint-Côme » qui, de toute évidence, pérennise un itinéraire antique. Cette voie se prolonge bien au-delà des abords de Maressip, longeant le pied de la cuesta nord de Vaunage jusqu'à Caveirac, vers l'est, tandis que vers l'ouest, elle traverse les collines calcaires au quartier dit « porte de la Vaunage » puis par la combe étroite du Valat de la Rompue. L'antiquité de cet axe reliant Nîmes à la moyenne vallée du Vidourle à hauteur de Lecques ne fait aucun doute : d'une part, il est bordé de nombreux établissements gallo-romains, d'autre part, il est aujourd'hui démembré et relégué au rang de voirie agraire, au profit de la route desservant les villages modernes.
- 28 L'élargissement de ce chemin dans le quartier de Lestrade, au nord du village de Saint-Côme, nous a fourni l'occasion de pratiquer un autre sondage dans la terminaison aval d'un glaciaire colluvial rissien, plus ancien que celui de la Font de Robert. Le toponyme – Lestrade –, construit sur le substantif latin *strata* qui désigne une voie pavée, laissait présager le passage de l'itinéraire antique. La chaussée, recouverte par le chemin actuel, n'a pu être dégagée, mais un puissant mur de soutènement, bordé par un fossé, ne laisse subsister aucun doute quant à l'ampleur des aménagements du secteur. Les modifications postérieures à l'Antiquité paraissent plus amples qu'au pied de Maressip, avec 0,8 m à 0,9 m de recouvrement colluvial (UT 4 – UT 5). L'occupation du secteur durant l'Antiquité

tardive et le haut Moyen Âge pourrait, tout autant que les contraintes orographiques, expliquer une mutation plus tardive dans cette zone proche du village médiéval.

Description du sondage

29 Après avoir localisé le mur de soutènement de la terrasse sur la coupe visible après les travaux de voirie, nous avons pratiqué une tranchée recoupant perpendiculairement le bord du chemin et la terrasse supérieure aménagée sur un glacis colluvial du Pléistocène supérieur. Le transect mesurait 15 m de long (parcelle 508) (Fig. n°5 : Stratigraphie du sondage de Lestrade).

- UT 1 : complexe colluvial limono-argileux (60 % à 65 %) emballant des palets carbonatés subanguleux centimétriques, disposés en vrac, avec localement quelques esquisses de stratification à pendage 5°-10° sud ; présence de petits niveaux argileux beige clair affectés de traces rougeâtres d'hydromorphie ; la surface piézométrique se trouve à 72,6 m NGF, 20 cm au-dessus de la marne bleue, toit du substrat valanginien en place. Puissance moyenne : 200 cm.
- UT 2 : paléosol colluvial brun calcaire, ensemble limoneux fin très homogène, beige, incluant de rares débris grossiers de calibre centimétrique, anguleux à subanguleux (moins de 3 %) ; radicelles. Un artefact archéologique, l'UT 9, s'intercale entre deux phases colluviales (2A et 2B). Puissance moyenne : 100 cm.
- UT 3 : même type de dépôt que l'UT 2 incluant des palets calcaires épars (environ 50 %) ; correspond au toit de l'UT 2 ; cette forte charge pierreuse traduit une érosion efficiente du talus de la cuesta. Cette dynamique est aussi à mettre en relation avec la proximité du ruisseau du Puits d'Avril, à 50 m à l'est du sondage, toujours actif par fortes pluies. Le fait que la couche recouvre le niveau d'arasement du mur 8 permet de situer cet épisode postérieurement au début de notre ère. Puissance moyenne : 25 cm.
- UT 4 : limon beige clair homogène, avec débris calcaires anguleux à subanguleux (moins de 50 %) ; paléosol colluvial post-antique. Aucun artefact archéologique. Puissance moyenne : 40 cm.
- UT 5 : sol actuel, même caractéristiques que l'UT 4 dont il forme l'horizon de surface. Aucun artefact archéologique. Puissance moyenne : 20 cm.
- UT 6 : limon-argileux brun clair, grisâtre à la base par gélification, accumulation colluviale au pied du mur 8. Aucun mobilier. Puissance moyenne : 30 cm.
- UT 7 : fossé au pied du mur 8, creusement à parois obliques et fond plat ; comblement argilo-limoneux plus fin que celui de l'UT 6, homogène, verdâtre à taches rouille hydromorphiques. Le mobilier, abondant sur le tronçon d'un mètre fouillé, se situe dans le dernier quart du I^{er} s. av. J.-C.
- UT 8 : puissant mur de soutènement à un seul parement, beaux moellons de calcaires argileux valanginiens équarris à la masse (hauteur de 0,1 m à 0,3 m, profondeur de 0,5 m à 0,8 m, longueur de 0,4 m à 0,9 m) ; assises irrégulières avec de nombreux éclats de calage, sans liant, quelques moellons en queue-d'aronde sont disposés en boutisse afin de renforcer la cohésion ; la tranchée de fondation recoupe la couche 2B et entame la surface de l'UT 1. Abondants fragments d'amphore italique et de *dolium* utilisés pour le calage des moellons. Le mur est visible le long du chemin sur plusieurs dizaines de mètres.
- UT 9 : lentille d'éclats de taille, formant une surface de travail liée à la construction du mur 8, limon brun clair analogue à l'UT 2. Aucun mobilier.

- UT 10 : radier de gros éclats de calcaire dur exogène, formant l'empierrement du chemin moderne, élargi en 1994. Aucun mobilier.
 - UT 11 : mur de soutènement à un seul parement, petits moellons et gros éclats de calcaire argileux, bruts ou sommairement équarris (de 0,2 m à 0,4 m) ; assises irrégulières avec de nombreux éclats de calage, sans liant. Détruit lors de l'élargissement du chemin, le mur est toujours visible à l'est du Puits d'Avril et le long de la route de Clarensac.
- 30 Cet ensemble d'observations met en lumière l'évolution du glacis colluvial développé au pied de la cuesta. Le premier aménagement intervient peu avant ou peu après le changement d'ère avec l'érection d'un puissant mur soutenant une terrasse qui domine la voie de près de deux mètres de hauteur. La topographie initiale du terrain, avec une pente voisine de 10 % vers le sud, est alors profondément transformée. On peut l'observer sur l'UT 9 établie par les ouvriers à la surface du paléosol (UT 2a) lors de la construction du mur, sol qui se trouve recouvert par près d'un mètre de terre rapportée de l'amont, lors du nivellement de la terrasse (couche 2B).
- 31 Plus encore qu'à la stabilité des abords de la voie, ce soutènement participe à l'organisation d'un terroir sur lequel se développe alors une intense activité. Les prospections ont révélé en effet, une centaine de mètres au nord du chemin, deux établissements pratiquement contigus, occupés l'un entre les années 50 av. J.-C. et 50 apr. J.-C., l'autre aux IV^e s. et V^e s. [(Fig. n°2 : En Vaunage, le territoire de Saint-Côme : localisation des établissements antiques, de la voie et des sondages) sites nos 84 et 86]. Les vestiges observés ainsi que la découverte d'une mosaïque lors de travaux agricoles laissent envisager la présence d'un établissement d'une certaine aisance, probablement une *villa* qui connaîtrait deux occupations successives. Au contact de cet établissement, le nom du quartier des Bagnoles, déjà connu par un texte du XI^e s., conforte cette hypothèse en laissant envisager l'existence de bains privés (lat. *balneum* ; *Bagnolum*, en 1080-1096, (Parodi, Anne. 1987.).
- 32 Cinq cents mètres à l'est de ce point d'occupation, un autre établissement, *villa* ou ferme confortable, occupe le glacis dans une position analogue : en retrait de 80 m par rapport à la voie et à proximité d'un cours d'eau, le Vaure Blanc (Vaoure, de l'occitan *Vauri*: ravin, fondrière) (plan de la Mage, n° 93).
- 33 Enfin, un bâtiment annexe (mas de Reboul, n° 82) complète le réseau local de mise en valeur agricole. Cette activité se traduit par la densité des épandages agraires localisés dans l'ensemble du secteur, sur une trentaine d'hectares occupant le glacis entre le ruisseau d'Escaramate et le Vaure Blanc, entre les côtes 75 m et 90 m, jusqu'à la limite extrême des cultures actuelles. L'observation devient impossible au-delà de cette altitude, de sorte que l'on ne peut préciser la limite des cultures antiques, qui ne devait pas se distinguer sensiblement de l'actuelle.
- 34 Au pied du mur de terrasse, le fossé 7 se trouve assez rapidement comblé par un dépôt colluvial fin, dès le début de notre ère, voire peu avant. Puis un nouveau dépôt s'accumule contre le mur sans que l'on puisse dater ce processus, faute de mobilier archéologique. Malgré ces dépôts, cette phase reste marquée par la stabilité de la terrasse, le paléosol 2 demeurant en surface. Par contre, l'étape suivante marque une dégradation sensible du système avec l'arasement du mur et le dépôt de matériaux pierreux au-dessus du paléosol, qui semble dénoter une forte érosion en amont, jusqu'aux affleurements marneux d'où proviennent les matériaux. On doit regretter ensuite que les travaux d'élargissement du chemin nous aient privé de la possibilité d'observer la stratigraphie

contre le mur médiéval ou moderne, qui justifie la nouvelle accumulation fine et sa topographie horizontale 0,8 m à 0,9 m au-dessus de la côte initiale du sol (UT 4 et UT 5). Ce nouveau profil d'équilibre de la terrasse témoigne d'une bonne maîtrise des sols. L'absence de mobilier dans ces niveaux interdit de dater ce nouvel épisode : dans le haut Moyen Âge avec le développement du village de Saint-Côme, ou plus tard ? D'autres sondages aux abords du village livreraient certainement de précieux compléments à ces éléments d'interprétation.

- 35 Les premières observations confirment la possibilité d'études précises sur la genèse du paysage depuis les premières implantations humaines, sans toutefois autoriser pour le moment une interprétation globale. Le programme devrait être poursuivi et étendu dans les prochaines années. Le potentiel documentaire du secteur est important et justifierait l'élaboration d'un projet pluriannuel. La finalité d'une telle opération serait de constituer un référentiel sur les mutations paysagères et de préciser l'interprétation des informations de surface : prospections au sol, analyses de morphologie agraire, anthropisation du réseau hydrographique, maîtrise des terroirs. Sur un plan plus général, l'analyse croisée du binôme glacis (forme naturelle initiale) - terrasse de culture sèche, champ (formes anthropiques inscrites dans le glacis), replacé dans ses différents contextes d'emprise et de déprise humaine apparaît ainsi particulièrement prometteuse, car le milieu a bien enregistré les mutations successives, malgré les phénomènes érosifs. Nous avons momentanément ajourné cette perspective intéressante, mettant la priorité sur la publication des résultats acquis.

BIBLIOGRAPHIE

Roger, Jean-Marc. 1986 : « Recherches récentes sur le peuplement de la vallée du Rhône (Gard) du Néolithique à l'Age du Bronze », in *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, n°17, 1982-86, p 13-46.

Roger, Jean-Marc. 1986 : « Recherches récentes sur le peuplement de la vallée du Rhône (Gard) du Néolithique à l'Age du Bronze », in *Bulletin de l'École antique de Nîmes*, n°17, 1982-86, p 13-46.

Parodi, Anne. 1987 : « La Vaunage du III^e s. au milieu du XII^e s. Habitat et occupation du sol », in *Archéologie du Midi médiéval*, 5, p. 3-59.

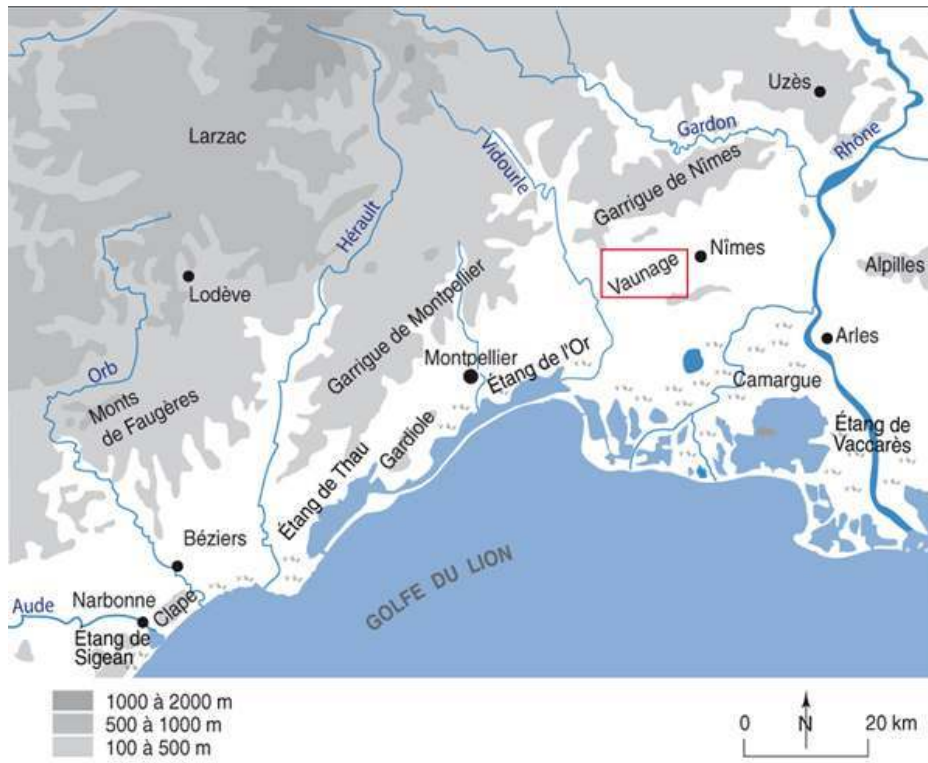
Blanchet, Adrien. 1941 : *Carte Archéologique de la Gaule Romaine, département du Gard*, Paris, PUF, 237, p. 4-7.

Pottrain, Annie. 1974 : *L'occupation gallo-romaine de la Vaunage (Gard)*, mémoire de maîtrise, université de Lille III.

Parodi, Anne. 1987 : « La Vaunage du III^e s. au milieu du XII^e s. Habitat et occupation du sol », in *Archéologie du Midi médiéval*, 5, p. 3-59.

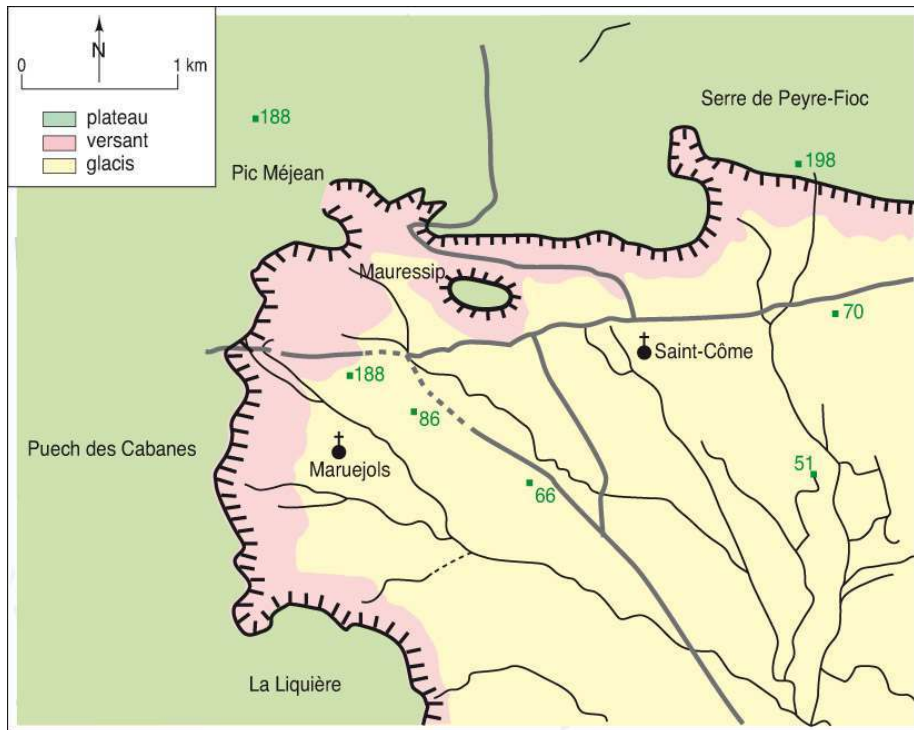
ANNEXES

Fig. n°1 : Situation de la Vaunage



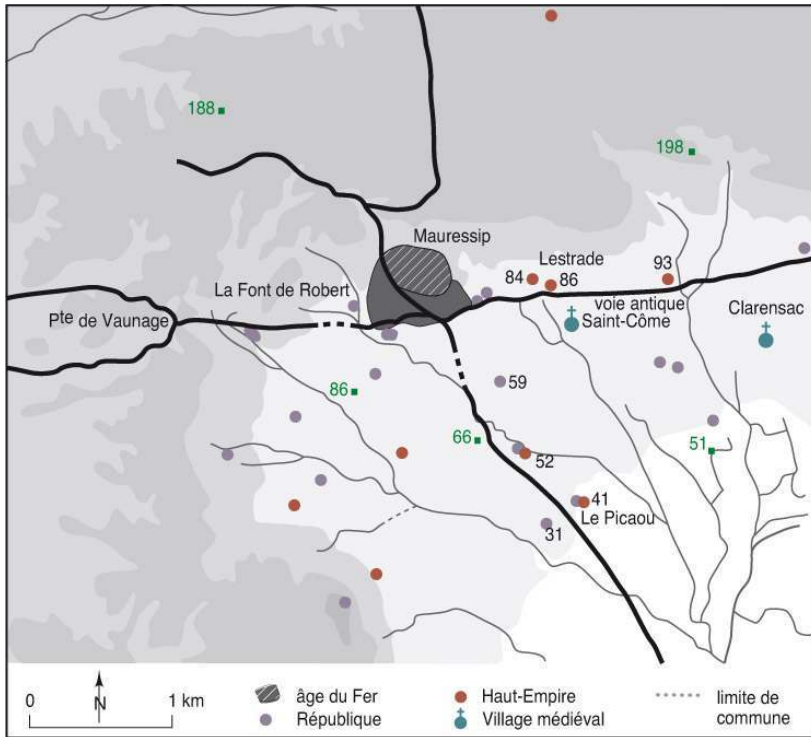
Auteur(s) : UMR 154 CNRS. Crédits : ADLFI - UMR 154 CNRS (2004)

Fig. n°2 : En Vaunage, le territoire de Saint-Côme : localisation des établissements antiques, de la voie et des sondages



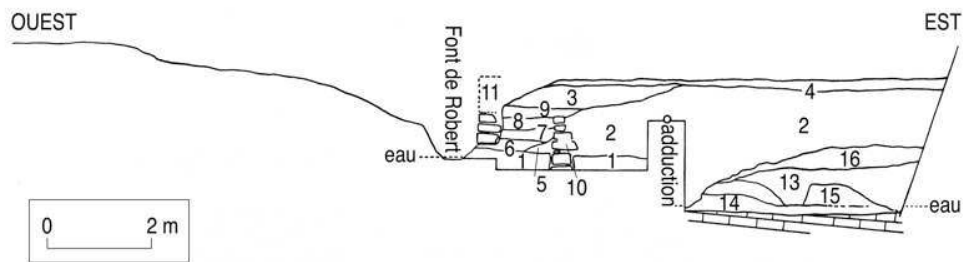
Auteur(s) : Raynaud, Claude. Crédits : ADLFI - Raynaud, Claude (2004)

Fig. n°3 : géomorphologique du secteur de Mauressip



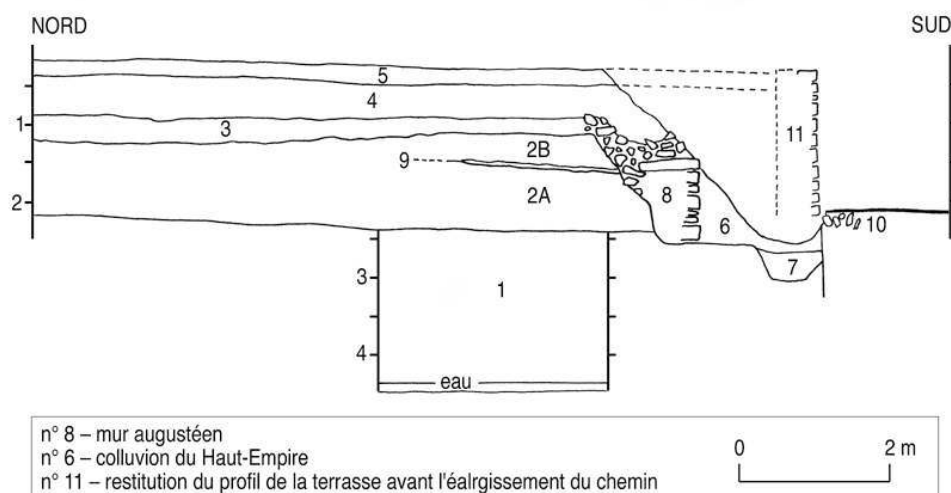
Auteur(s) : Clatot, Monique. Crédits : ADLFI - Clatot, Monique (2004)

Fig. n°4 : Stratigraphie du sondage de la parcelle 885



Auteur(s) : Fabre, Guilhem ; Raynaud, Claude. Crédits : ADLFI - Fabre, Guilhem ; Raynaud, Claude (2004)

Fig. n°5 : Stratigraphie du sondage de Lestrade



Auteur(s) : Fabre, Guilhem ; Raynaud, Claude. Crédits : ADLFI - Fabre, Guilhem ; Raynaud, Claude (2004)

INDEX

operation Sondage (SD)

peuple Chasséen, Ferrières culture, Fontbouisse culture

Index géographique : Languedoc-Roussillon, Gard (30), Saint-Côme-et-Maruéjols

Index chronologique : âge du Fer, Néolithique moyen, Néolithique final, Moyen Âge*

AUTEURS

CLAUDE RAYNAUD

CNRS

GUILHEM FABRE

CNRS